



UTILISATION :

La condamnation a pour but d'interdire la manœuvre d'un organe de séparation (ex : un disjoncteur). Elle comprend une immobilisation par un blocage mécanique de l'organe et une signalisation.

Le cadenas de condamnation assure pleinement cette fonction, avec en plus, la sécurité d'être déposé et enlevé par une personne compétente, le chargé de consignation.

Les couleurs permettent une identification simple et rapide des différents intervenants.

Le cadenas est en laiton, évitant ainsi les problèmes de corrosion, et il est incorporé dans une coquille plastique présentant sur chaque face un disque de condamnation.

REFERENCES :

Cadenas Ø4mm	Anse standard =50mm -S = 70mm	Couleurs standard = Rouge -B = Blanc , -J= Jaune -V= Vert , -BL= Bleu	Numéro de clé -Z = n° aléatoire -00 = n° clé à préciser
AL-240			-Z
AL-240			-00
AL-240	-S		-00
AL-240		-B	-Z
AL-240		-B	-00
AL-240	-S	-B	-00
AL-240		-J	-Z
AL-240		-J	-00
AL-240	-S	-J	-00
AL-240		-BL	-Z
AL-240		-BL	-00
AL-240	-S	-BL	-00
AL-240		-V	-Z
AL-240		-V	-00
AL-240	-S	-V	-00

Exemple de référence complète 1^{ère} ligne = AL-240-Z = cadenas anse Ø4 50mm rouge n°clé aléatoire

CARACTERISTIQUES :

- Cadenas et anse en laiton anticorrosion
- Coques plastiques
- Marquage sur les deux faces :
 - Sur une face : texte en français
 - Sur l'autre face : zone pour marquage des noms et coordonnées de l'utilisateur.
- Masse : 0,17 kg.

Il est conseillé d'utiliser, avec un cadenas, une étiquette type AP-461 ou 1 macaron type AP-467.
Gamme de cadenas de condamnation standards rouges : références AL-230-xx ou AL-240-xx.